

# Fermeture de Ford Blanquefort : "il n'y a pas de motif économique"

mardi 6 août 2019 à 9:50

**La CGT maintient la pression après la fermeture anticipée du site de Ford Blanquefort. Les explications de Gilles Lambersend, secrétaire CGT du comité d'entreprise de Ford Aquitaine.**



Le 24 juillet, la direction de Ford Blanquefort a annoncé l'arrêt anticipé de la production du site.

Le 24 juillet, la direction de Ford Blanquefort a annoncé l'arrêt anticipé de la production du site de fabrication de boîtes de vitesses, huit jours avant l'échéance prévue. Plus de 850 personnes sont directement touchées par cette fermeture.

## Que la justice se déclare compétente

Mardi 6 août, c'est devant les tribunaux que se joue la suite. La Cour d'Appel de Bordeaux doit dire si la justice est compétente pour juger le motif économique avancé par la direction de Ford pour fermer le site. *"Cette journée est importante pour nous, confirme Gilles Lambersend, secrétaire CGT du comité d'entreprise de Ford Aquitaine. **Le fait que la justice se déclare incompétente pour juger une fermeture d'usine, en reconnaître le motif économique, c'est un problème. On espère qu'elle se déclare compétente pour arrêter ce processus de fermeture d'usine, en constatant qu'il n'y a pas de motif économique à la fermeture de cette usine.**"*

## Manque de soutien des pouvoirs publics

La CGT prévoit un rassemblement à 13h30 place de la République, à Bordeaux, au moment du début de l'audience. Le syndicat n'en est pas à son premier combat juridique contre le géant américain : début juillet, la Cour d'Appel de Bordeaux a reconnu que Ford n'avait pas respecté son engagement de maintenir un millier d'emplois en 2018. Une première victoire symbolique ? *"Le seul outil que l'on a est l'outil juridique. Mais on se sent un peu seul, il n'y a que la CGT qui soit allée devant les tribunaux. **On déplore le manque de soutien des pouvoirs publics.** Quand Ford a annoncé son souhait de ne plus investir à Bordeaux, il y a eu de belles déclarations pour s'offusquer de cette décision, et cela s'est arrêté là."* Pour la CGT, au-delà même du refus d'une offre de reprise, *"il faut refuser qu'une entreprise en bonne santé ferme un site. Pas d'investissements, l'érosion des effectifs... ils souhaitaient fermer cette usine. C'est un gâchis."*